



COVID-19 : un point sur la situation à la DIRECTION GÉNÉRALE

Bonjour à tous,

Hier, vos élus SOLIDAIRES DOUANES ont bénéficié d'un point d'information sur la situation à la direction générale consécutivement à la prise de mesures exceptionnelles par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19.

L'heure est à l'urgence. Ce qui veut dire que le niveau d'aboutissement des dispositifs qui ont été mis en place pour les 15 prochains jours ne permet pas d'entrer dans les détails qui correspondent, pour la plupart d'entre vous, à vos interrogations.

Des points téléphoniques réguliers ont cependant été prévus par le directeur général adjoint avec les organisations syndicales, ce qui nous permettra d'affiner progressivement nos réponses conformément aux évolutions de la situation sanitaire.

LE BÂTIMENT MONTREUIL LES ALLÉES EST VIDE DEPUIS MIDI CE JOUR (à l'exception d'une dizaine d'agents) ET DOIT LE RESTER

Personne n'est attendu en présentiel à la direction générale à l'exception de quelques agents (4-5 agents maximum par jour) pour assurer les missions listées ci-dessous :

- **COMINT 2** : signature des autorisations liées aux importations/ exportations des matériels de guerre.
- **FIN 2** : suivi des appels d'offre.
- **DSECE** : publication du chiffre du commerce extérieur.

Ces agents devront se rendre dans les locaux, **ponctuellement**, pour effectuer les tâches essentielles à la continuité du service public.

Pour les autres, **si vous avez un enfant de moins de 16 ans à la maison, vous êtes sans ambiguïté (parce qu'il en restait quand même) couverts statutairement par une autorisation d'absence.**

Le directeur général adjoint évoque cependant la possibilité que ces agents soient contactés, exceptionnellement, pour répondre à des saisines qui permettraient de faire progresser des dossiers importants.

Pour les "autres-autres", c'est-à-dire les agents qui ne sont ni requis en présentiel, ni en garde d'enfants, vous êtes en "travail à distance" (pas de PC douane à la maison) ou en "télétravail" (PC douane à la maison). C'est-à-dire que vous faites ce que vous pouvez en fonction des équipements disponibles et de l'accessibilité aux téléservices douaniers ainsi qu'au serveur NAS.

Le bâtiment reste ouvert. Vous êtes autorisés à passer récupérer de la documentation utile, de préférence, en évitant les transports en commun. Pour cela, il faut vous signaler à votre chef de bureau de façon à recevoir une attestation vous autorisant à vous déplacer jusqu'à votre lieu de travail.

CE QUI A ÉTÉ FAIT EN DÉBUT DE SEMAINE

Les TSI ont travaillé non-stop pour équiper 40 pc portable douane pour augmenter la capacité de télétravail à la DG.

Merci à eux !

Le réseau informatique douanier n'est actuellement pas dimensionné pour que la quasi totalité des douaniers puissent être en télétravail, bien au contraire. Cela explique que vous exerciez votre activité professionnelle en mode dégradé. Des travaux sont actuellement en cours pour augmenter les connexions sécurisées au réseau douane et la capacité du dispositif de conférences téléphoniques, mais dans la configuration présente, il va surtout falloir s'habituer à en faire moins avec moins.

CE QU'IL RESTE A DÉTERMINER

Beaucoup de choses qui dépendront, pour l'essentiel, des évolutions de la mesure de confinement. Vos représentants SOLIDAIRES DOUANES ne perdront pas le fil de vos demandes et les relaieront à mesure que le brouillard de l'urgence se dissipera.

LE SILENCE D'ISABELLE BRAUN-LEMAIRE

...

On ne sait que vous en dire. Il est étrange, dans ce contexte, de recevoir des mails concernés de la part de son fournisseur internet ou de sa marque de vêtements préférée, mais pas de sa directrice.

PRENEZ SOIN DE VOUS SURTOUT.

RESTEZ CHEZ VOUS mais ne restez pas isolés. **CONTACTEZ-NOUS** en cas de besoin.

Solidairement,

Vos élus au CTSCR